

Projet de modernisation Aéroport Lille-Lesquin

Les actions menées par Aéroport de Lille pour réduire la gêne sonore générée par les avions aux riverains

De nombreuses contributions déposées durant la concertation portent sur les nuisances sonores générées par les avions. L'aéroport est conscient de la gêne sonore occasionnée par les avions aux riverains et du rôle qu'il doit jouer pour les réduire. Les nuisances sonores constituent en effet une préoccupation majeure de l'aéroport ; le gestionnaire y est très vigilant et met en œuvre plusieurs actions pour les réduire.

Ainsi, concrètement, l'aéroport agit sur plusieurs leviers :

DANS SON CHAMP DE COMPETENCE

- **L'aéroport est en charge du renouvellement du système de mesure de bruit et de suivi des trajectoires** : sont ainsi prévus en 2022, l'étude de la relocalisation – en concertation avec les riverains - des stations de mesure et la modernisation du système lui-même qui permettra notamment d'améliorer sa transparence avec la possibilité pour tous de visualiser les trajectoires via un portail Internet dédié.
- **L'aéroport mettra en place dès 2021 une modulation horaire et acoustique de la redevance atterrissage** pour inciter les compagnies à limiter les vols de nuit et à renouveler leurs flottes : ainsi, les aéronefs les plus bruyants subiront une majoration de la redevance d'atterrissage de 20% (aéronefs du groupe acoustique 4) à 100% (aéronefs du groupe acoustique 1).
- **L'aéroport aménagera en 2021 la redevance de stationnement de nuit** pour encourager les compagnies aériennes à stationner leurs avions longuement et de façon ininterrompue la nuit sur ses aires de parking, dans la mesure où ils n'effectueront pas de vols nocturnes.
- **Aéroport de Lille s'engage à organiser une réunion avec les riverains** en janvier 2021 pour échanger spécifiquement sur la gêne ressentie et recueillir les avis afin de les porter à la prochaine Commission Consultative de l'Environnement.

EN LIEN AVEC LES AUTORITES COMPETENTES

- **L'aéroport participe activement au travail des autorités concernées et des organismes dédiés** à la problématique des nuisances sonores afin de trouver les meilleures solutions possibles pour réduire la gêne sonore occasionnée par les avions aux riverains :
 - o l'aéroport siège à la Commission consultative de l'environnement (CCE) et participe régulièrement aux réunions du SIVOM ;



Projet de modernisation Aéroport Lille-Lesquin

- de plus, l'aéroport assure la gestion des signalements des riverains et tient régulièrement informé l'Aviation Civile afin de partager les problématiques à ce sujet.
- **L'aéroport contribue aux documents réglementaires** en lien avec les nuisances sonores générées par les avions : le plan d'exposition au bruit (PEB) et le plan de gêne sonore.
 - En lien avec la concertation, l'aéroport s'engage à transmettre une synthèse des contributions déposées durant la concertation au Préfet afin que l'ensemble de ces expressions soit versé au travail de la CCE et de l'Aviation Civile ;
 - Aéroport de Lille mettra également à la disposition du Préfet l'étude acoustique qu'il mène actuellement dans le cadre de son projet de modernisation et demandera à l'Etat de mesurer l'opportunité de mettre à jour le PEB en conséquence.

